

Méfiez-vous des justiciers !

La posture de justicier présente de nombreux avantages pour celui qui la prend ou qui l'accepte.

Le justicier s'autorise à rendre la justice, à définir ce qui est bien ou mal, à discréditer celui qu'il accuse de faire le mal et à choisir les punitions qu'il lui inflige.

Il peut choisir la cause à défendre, sélectionner ceux qui vont dans son sens, accuser ses opposants d'être sous l'influence des forces du mal, voire même d'avoir pactisé avec le diable. Bref, il s'octroie un pouvoir régalien, dont on sait qu'il était « de droit divin ».

Les justiciers sont des imposteurs et, souvent, des persécuteurs à la recherche de victimes. En effet :

- La justice ne peut être rendue par une seule personne ; elle repose sur un débat contradictoire entre l'accusation et la défense, sur la base de l'examen des faits et des textes de lois ;
- Un juge ne peut ni désigner ni éliminer du débat les plaignants, les enquêteurs et les témoins ;
- Le juge est toujours désigné par quelqu'un d'autre, son poste ne peut être le fait d'une auto-proclamation.

En pratique, devant un justicier portant des accusations contre une personne physique ou morale, il faut rappeler que tout accusé est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire, prouver la réalité et l'ampleur des fautes présumées et ne pas oublier que le coupable de fautes, même graves, n'est pas forcément responsable de tous les malheurs du monde.

Si le justicier refuse ces conditions de réelle justice, ne vous laissez pas abuser et traitez-le comme un persécuteur à la recherche de victimes à maltraiter.

Source : Open Rome

Le Dico du doc



Grossesse



Etat féminin transitoire permettant l'hébergement momentané d'un futur enfant par une future mère.

Ces deux organismes, qui n'ont ni les mêmes gènes ni les mêmes caractéristiques antigéniques, doivent impérativement éviter d'être allergiques l'un à l'autre pendant les 9 mois de leur cohabitation.

Cette absence de rejet existe grâce à deux mécanismes :

- Pendant la grossesse, le système immunitaire de la future mère met en sommeil une partie de ses défenses ;
- Le système immunitaire du futur bébé ne se développe qu'après l'accouchement, laissant une période de grande vulnérabilité aux infections pendant les 6 premiers mois de vie « à l'air libre ».

L'« immunotolérance » maternelle évite tout rejet, mais fragilise la femme enceinte en cas d'infection. Cette fragilité immunitaire est accrue au cours des 2^{es} et surtout au 3^e trimestre, quand le volume utérin augmente considérablement, diminuant la capacité respiratoire. Ainsi, par exemple la grippe est particulièrement dangereuse pendant les grossesses. Une femme enceinte a 1 (mal)chance sur 250 d'être hospitalisée pour une complication grave en cas de grippe, ce risque étant multiplié par 3 au 2^d trimestre et par 4 au 3^e.

Source : Pr Karine Faure, CHU Lille, 29^{ème} rencontres sur la grippe et sa prévention, 15 novembre 2016, Paris.

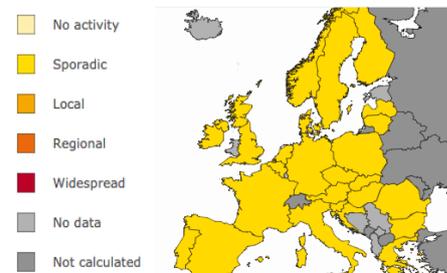
Météo antibio

Risques

- Grippe faible
- Bronchiolite en hausse
- Inf respiratoire moyen
- Gastro-entérite élevé
- Allergie pollens très faible

Sources : ECDC, Santé Publique France, Open Rome et RNSA

La grippe A(H3N2) circule



Les virus grippaux A(H3N2), les plus agressifs pour les personnes âgées, se répandent en Europe. Faites-vous vacciner.

Les bronchiolites à VRS deviennent épidémiques en France.

Sources : ECDC, OMS Europe, Open Rome.